



Le projet de service 2023–2027 d'APREVYA

Des actions concrètes pour améliorer la santé au travail dans l'Aude et l'Ariège

Le projet de service s'articule autour de 4 axes prioritaires, définis à partir du diagnostic territorial. Ils répondent aux besoins primaires, secondaires et tertiaires des entreprises et salariés du territoire.

Axe 1 : Lutter contre les accidents courants, graves et mortels :

- ✓ Action 1.1 : Secteur Transport et Logistique : Métiers de la messagerie et du transport de produits alimentaires frais, chauffeurs livreurs.
- ✓ Action 1.2 : Secteur Sanitaire et Social, Aide à la personne.
- ✓ Action 1.3 : Tous secteurs, utilisation de chariots élévateurs et engins de levage dans le secteur de l'intérim.
- ✓ Action 1.4 : Secteur du BTP, tous salariés.

Axe 2 : Agir sur le renforcement de la prévention primaire :

- ✓ Action 2.1 : Ateliers d'échauffement – Atelier TMS
- ✓ Action 2.2 : Saisonniers – Actions de Formations Préventives
- ✓ Action 2.3 : Intervention en CFA.
- ✓ Action 2.4 : Liaison AT - Intervention en Entreprise - Arbre de causes.

Axe 3 : Agir sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle et l'usure professionnelle

- ✓ Action 3.1 : Sensibiliser les adhérents au risque de la désinsertion professionnelle, au maintien en emploi et à la prévention de l'usure professionnelle.
- ✓ Action 3.2 : Repérage précoce des salariés à risque de désinsertion professionnelle par les équipes pluridisciplinaires d'APREVYA.
- ✓ Action 3.3 : Repérage des entreprises ou des secteurs d'activité à risque de désinsertion des salariés par les équipes pluridisciplinaires d'APREVYA
- ✓ Action 3.4 : Mettre en place les partenariats liés au maintien en emploi et à la prévention de la désinsertion professionnelle

Axe 4 : Engager la « Santé au Travail » dans les « Défi de demain » (Santé Publique, Santé 2.0 et Actions innovantes) :

- ✓ Action 4.1 : Journées de Prévention des risques cardiovasculaires
- ✓ Action 4.2 : Prévention et Dépistage du diabète.
- ✓ Action 4.3 : Prévention et Dépistage des cancers du sein et colorectal
- ✓ Action 4.4 : Suivi Post exposition CMR.
- ✓ Action 4.5 : Mettre les outils numériques de la prévention à disposition de nos adhérents et des travailleurs.
- ✓ Action 4.6 : La Télémedecine
- ✓ Action 4.7 : Le suivi des dirigeants sur la souffrance patronale au travail.
- ✓ Action 4.8 : APPTIV, l'innovation en santé au travail au service de la prévention.